

Compte-rendu du C.I.C.A du 28 juin 2021

A l'attention des associations du Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement,

Participant.e.s :

24 associations

Elu.e.s : Chrystel Bertrand, Touria El Gannouni, Jacques Bonniel, Fanny Del

Points abordés

Retour d'expérience concernant les commissions de CICA

Les commissions de CICA se sont tenues à plusieurs reprises, avec plus ou moins de succès. Retour des associations ayant participé sur ce qu'ils ont pu expérimenter :

Commission Culture

Retour positif, puisque les associations présentes souhaitent créer une programmation artistique commune.

Commission Environnement

Les associations participantes ont été déstabilisé de ne pas avoir une présence de la mairie du 8ème arrondissement, et ont mis du temps à prendre la réunion de commission en main. « *Nous n'étions pas assez préparé à l'autonomie totale* ».

La trame proposée par la mairie pour mener la réunion a permis de faire naitre certains échanges.

Une recommandation : créer un espace de travail partagé et commun aux associations membres de la commission de CICA en question, afin de pouvoir « *suivre le fil* » et « *avancer dans les projets communs* ».

Une idée : « *pourquoi ne pas faire un stand commun entre associations membres de la commission environnement lors du Forum des Associations ?* ». Attention au délai de réponse pour pouvoir obtenir un stand ; seuls les 100 premiers pourront avoir un espace dédié au Forum des Associations (qui aura lieu le 12 septembre 2021, place Ambroise Courtois).

Commission Vie de Quartier

Une recommandation: Il serait bienvenu de réinviter les associations à s'inscrire en commission de CICA afin que de nouvelles puissent participer et s'investir.

Réaction de Mme Fanny DEL, élue

A noter que si les commissions souhaitent un appui autre que logistique (réservation de salles, invitations, etc.) la mairie peut tout à fait aider à faciliter un temps d'échange sur les commissions. Initialement, l'idée de vous laisser en autonomie était justement de ne pas interférer dans vos discussions et vous permettre une plus grande liberté de ton et d'initiative.

Retour suite aux questions posées par un représentant du CICA lors du Conseil d'Arrondissement du 24 juin 2021

Suite aux réunions entre les commissions de CICA, les associations participantes ont identifié deux questions qu'elles souhaiteraient poser aux élu.e.s du Conseil du 8^{ème} arrondissement. M. Emsheimer de l'association On Reste en Contact a été désigné pour participer au Conseil d'Arrondissement du 24 juin 2021 et interpeller les élu.e.s.

Les questions suivantes ont été posées :

_Question #1 : Un certain nombre d'associations dans le 8^{ème} souffrent d'un faible niveau de visibilité, ce qui met à mal leur capacité à se faire connaître du public, à collaborer avec d'autres structures associatives du territoire et à entrer en lien avec la Mairie. Que comptez-vous faire pour aider les associations à gagner en visibilité ? Quels outils pouvez-vous mettre à disposition ?

_Question #2 : Certain.e.s habitant.e.s du 8^{ème} portent des projets visant à améliorer la vie dans l'arrondissement. De fait, ils et elles sont peu en lien les uns avec les autres alors même qu'ils et elles pourraient partager des idées, mutualiser des ressources voire monter des projets conjoints. Que comptez-vous faire pour y remédier ?

Mme Fanny DEL, élue adjointe du maire du 8^{ème} arrondissement et déléguée à la Démocratie Impliquante, à l'Égalité Femme-Homme, à la vie associative et au Budget Participatif a répondu à ces questions.

M. Charles-Franck LEVY, conseiller d'arrondissement a également réagi et commenté.

Vous trouverez les réponses interventions de Mme DEL en annexe, et vous pouvez également visionner le passage en question de ce Conseil d'Arrondissement en visionnant la vidéo que vous trouverez ici : <https://www.youtube.com/watch?v=VI73BYomebE>

Consolidation et finalisation de la charte du CICA, avant vote de tous les membres du CICA

Relecture de la charte, intégrant les commentaires des membres de commissions de CICA du 14 juin 2021. De nouvelles propositions d'amélioration ont été faites.

Le texte consolidé sera envoyé à tous les membres du CICA pour un vote électronique.

Processus pour réservation de salles municipales dans le 8^{ème} arrondissement

En 2021, le système de réservation de salles associatives a été revisité dans le 8^{ème} arrondissement. Au mois de février, toutes les associations actives dans notre arrondissement (plus de 250) ont reçu un email de la mairie du 8 leur expliquant la nouvelle démarche ; pour pouvoir prétendre à l'occupation d'une salle de manière *récurrente*¹, les associations devraient retourner un dossier accompagné d'annexes et justifier de leurs besoins avant le 31 mars.

Le 22 avril 2021: La Commission Mixte Paritaire (CMP), composée d'élu.e.s ont pu approuver le règlement intérieur de la CMP et passer en revue les équipements transférés du 8^{ème} arrondissement et les règles d'occupation.

Au mois de mai 2021, le service Proximité de la mairie du 8^{ème} arrondissement a étudié l'ensemble des dossiers envoyés par les associations (une centaine de dossiers) et ont intégré les demandes des associations dans un tableau permettant d'identifier les éventuels « conflits » entre les demandes (demande d'un même créneau horaire dans une même salle).

¹ Par exemple, tous les mardis après-midi de 13h à 17h.

Le 8 juin 2021, la CMP s'est de nouveau réunies et les élu.e.s ont pu échanger sur les « conflits » identifiés et ont émis des recommandations pour pouvoir arbitrer entre les associations.
Au mois de juin et de juillet 2021, les conventions d'occupation sont envoyées aux associations.

Bilan de la démarche : Très positif.

Les associations ont joué le jeu et émis leurs demandes via ce dossier, malgré les difficultés que cela a pu poser (certaines associations n'ont pas l'habitude de remplir ce type de dossier).

Ce processus a pu ouvrir la possibilité à de nouvelles structures d'occuper de manière récurrente une ou plusieurs salles associatives dans le 8^{ème} arrondissement. C'est une très bonne nouvelle pour les associations qui pourront continuer de développer leurs activités dans notre arrondissement et proposer de nouvelles choses aux habitant.e.s du 8^{ème} arrondissement !

Réservations ponctuelles de salles associatives

Si votre association ne bénéficie pas d'une convention annuelle d'occupation de salles (ces conventions sont dédiées aux occupations récurrentes de salles), il reste possible de contacter le service Proximité de la mairie du 8^{ème} arrondissement pour réserver une salle ponctuellement.

Vous souhaitez organiser votre AG ?

Vous souhaitez organiser un évènement particulier ?

Vous souhaitez avoir accès à une salle pour mener un atelier ou autre ?

N'hésitez pas à contacter le service Proximité pour cela !

Anticipation : au moins 2 semaines sont nécessaires pour traiter votre demande, et le nombre de salles disponibles étant limité ; n'hésitez pas à anticiper vos demandes pour optimiser vos chances d'accéder à une salle.

Contact Service Proximité

mairie8proximite@mairie-lyon.fr

Newsletter des associations

Une discussion a été engagée pour savoir si les associations étaient intéressées par la newsletter aux associations qui permet de partager de l'info mais pas de manière régulière. Il a été convenu qu'il était préférable d'avoir une discussion plus poussée sur les modalités de communication entre la Mairie et les associations lors du prochain CICA, dans laquelle la question de la newsletter sera abordée.

Annexe – Réponse aux questions posées par les membres du CICA aux élu.e.s du Conseil du 8^{ème} arrondissement

Question #1 : Un certain nombre d'associations dans le 8^{ème} souffrent d'un faible niveau de visibilité, ce qui met à mal leur capacité à se faire connaître du public, à collaborer avec d'autres structures associatives du territoire et à entrer en lien avec la Mairie. Que comptez-vous faire pour aider les associations à gagner en visibilité ? Quels outils pouvez-vous mettre à disposition ?

Merci pour cette question. La taille des associations de notre arrondissement est extrêmement variée, allant de structures dont seule une poignée de bénévoles se relaie pour faire vivre les activités à des structures employant plusieurs centaines de salarié.e.s ! Les réalités sont donc variées.

Ce qui est certain, c'est qu'il est primordial de donner plus de visibilité aux initiatives citoyennes pour les renforcer.

Très concrètement, vous pouvez tout à fait me contacter, ainsi que Elise AMAR en charge de la communication à la mairie du 8^{ème} arrondissement pour publier vos messages, initiatives et actions au travers des différents outils que nous avons collectivement à notre disposition ; la newsletter des associations, le site internet et les réseaux sociaux de la MA8, ainsi que magazine du 8^{ème} arrondissement « Le Grand 8 » en font partie.

Par ailleurs un travail est en cours pour améliorer l'annuaire des associations de notre site et faciliter les recherches. En parallèle, à noter qu'il est à l'étude une Plateforme numérique d'initiative citoyenne au niveau de la ville de Lyon afin de mutualiser et soutenir les projets.

D'autres évènements et actions de la Ville de Lyon visent également à renforcer la visibilité des actions associatives ; le Forum des Associations qui se tient chaque année dans le 8^{ème} arrondissement est ainsi un évènement clef pour se faire connaître par les habitantes et habitants de notre arrondissement.

Enfin, et vous l'avez vu (ou le verrai) ce soir, la Ville de Lyon souhaite replacer des subventions à destination d'actions visant à promouvoir et accompagner le développement de l'engagement et du bénévolat dans les structures associatives et ainsi trouver un socle commun entre différents acteurs qui animent la vie de notre territoire. Ces subventions permettent ainsi que renforcer la visibilité des associations de la ville.

Toutefois, je n'ai – et nous n'avons pas collectivement – la prétention de penser à tout et de tout anticiper ; il est donc essentiel pour les acteurs associatifs de participer aux CICA et de continuer d'interpeller les élu.e.s pour proposer des solutions, innovations et pistes d'amélioration.

Question #2 : Certains habitant.e.s du 8^{ème} portent des projets visant à améliorer la vie dans l'arrondissement. De fait, ils et elles sont peu en lien les uns avec les autres alors même qu'ils et elles pourraient partager des idées, mutualiser des ressources voire monter des projets conjoints. Que comptez-vous faire pour y remédier ?

Merci pour cette question très pertinente. Je suis tout à fait d'accord avec vous, les personnes vivant le 8^{ème} arrondissement sont nombreuses à porter des projets améliorant la vie dans l'arrondissement ; qu'elles soient constituées en association ou non.

Plusieurs moyens pour faire en sorte que ces projets puissent devenir réalité me viennent à l'esprit :

- Le budget participatif ; dès 2022, ce budget permettra aux Lyonnaises et aux Lyonnais de proposer des projets et de les voir financer, une grande première pour notre ville.
- La participation aux CICA et l'investissement au sein des commissions de CICA ; ces commissions ont précisément pour but de réunir les associations autour d'une même thématique pour débattre et faire émerger de nouveaux projets !
- Le lien avec les conseils de quartier est également un vecteur de liens à un niveau très localisé ; en effet les Conseils de Quartier sont des instances qui facilitent et accompagnent les projets citoyens. Les associations du quartier concerné peuvent être invitées pour présenter les projets et mobiliser les habitants.

En conclusion, je dirai que la volonté des habitantes et habitants de faire vivre la ville est une richesse qui doit être encouragée, et que je m'engage à appuyer et soutenir celles et ceux qui s'engagent dans cette voie.